

ACTIVITÉS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

TARIFS — SESSION AUTOMNE

Du 3 septembre au 30 décembre 2013



COMPLEXE SPORTIF CLAUDE-ROBILLARD

		COÛT (par personne – taxes incluses)	
ACTIVITÉ ET HORAIRE	GROUPES D'ÂGE	RÉSIDENT DE MONTRÉAL	EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL
BADMINTON (note 1) Pratique libre Durée minimale de 12 semaines Horaire Mardi et jeudi (12 à 17 ans) 17 h à 19 h Mardi et jeudi (18 ans et plus) 17 h à 22 h	12 à 17 ans	Gratuit	52 \$
	18 à 59 ans	52 \$	105 \$
	60 ans et plus	38 \$	105 \$
	Prestataire de la sécurité du revenu	38 \$	105 \$
	Pour une séance	8 \$	16 \$
BADMINTON (note 1) Pratique libre Durée minimale de <u>6 semaines</u> Horaire Mardi et jeudi (12 à 17 ans) 17 h à 19 h Mardi et jeudi (18 ans et plus) 17 h à 22 h	12 à 17 ans	Gratuit	26 \$
	18 à 59 ans	26 \$	53 \$
	60 ans et plus	19 \$	53 \$
	Prestataire de la sécurité du revenu	19 \$	53 \$
	Pour une séance	8 \$	16 \$
JOGGING (note 2) Pratique libre Durée minimale de 12 semaines Horaire Lundi et mercredi 7 h à 16 h — 20 h à 22 h Mardi et jeudi 7 h à 19 h — 21 h à 22 h Vendredi 7 h à 22 h	16 et 17 ans	Gratuit	52 \$
	18 à 59 ans	52 \$	105 \$
	60 ans et plus	38 \$	105 \$
	Prestataire de la sécurité du revenu	38 \$	105 \$
	Pour une séance	8 \$	16 \$
MUSCULATION Pratique libre Durée minimale de 12 semaines Horaire Lundi au vendredi 7 h à 22 h Samedi et dimanche 7 h à 20 h	18 à 59 ans	75 \$	150 \$
	60 ans et plus	52 \$	150 \$
	Prestataire de la sécurité du revenu	52 \$	150 \$
	Pour une séance	8 \$	16 \$
RACQUETBALL Pratique libre Durée minimale de 12 semaines Horaire Lundi au vendredi 7 h à 22 h Samedi et dimanche 7 h à 20 h	10 à 17 ans	Gratuit	110 \$
	18 à 59 ans	110 \$	220 \$
	60 ans et plus	75 \$	220 \$
	Prestataire de la sécurité du revenu	75 \$	220 \$
	Location à l'heure (par terrain)	12,50 \$	25 \$
SQUASH Pratique libre Durée minimale de 12 semaines Horaire Lundi au vendredi 7 h à 22 h Samedi et dimanche 7 h à 20 h	10 à 17 ans	Gratuit	110 \$
	18 à 59 ans	110 \$	220 \$
	60 ans et plus	75 \$	220 \$
	Prestataire de la sécurité du revenu	75 \$	220 \$
	Location à l'heure (par terrain)	12,50 \$	25 \$
TENNIS INTÉRIEUR (note 3) Pratique libre Durée minimale de <u>6 semaines</u> Horaire Lundi, mercredi et vendredi 7 h à 13 h Mardi et jeudi 7 h à 14 h	18 à 59 ans	55 \$	110 \$
	60 ans et plus	37 \$	110 \$
	Prestataire de la sécurité du revenu	37 \$	110 \$
	Location à l'heure (par terrain)	15 \$	30 \$

Exceptionnellement, en raison des travaux de réfection de la salle omnisports,

Note 1 - Seulement 4 terrains sur 8 seront disponibles du 3 septembre au 31 octobre et le nombre de personnes inscrites sera réduit. À partir du mardi 5 novembre, les 8 terrains seront de nouveau accessibles et un deuxième groupe s'ajoutera. Les frais d'inscription du 2^e groupe seront réduits de 50 %.

Note 2 - L'activité se déroulera sur la piste d'athlétisme extérieure uniquement jusqu'au 3 novembre.

Note 3 - L'activité débutera le lundi 4 novembre.

Montréal 

COMPLEXE SPORTIF CLAUDE-ROBILLARD

MODALITÉS D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

PÉRIODES D'INSCRIPTION

Pour les résidents de la Ville de Montréal	dès le lundi 19 août 2013
Pour tous	dès le mardi 3 septembre 2013 pour les places encore disponibles
Horaire en personne	du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 21 h Samedi et dimanche de 9 h à 12 h et de 13 h à 19 h
En ligne	ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne

Au moment de l'inscription en personne, assurez-vous d'avoir en votre possession :

1. Une **preuve de résidence** parmi les suivantes : la carte Accès Montréal, un compte de taxes municipales ou un permis de conduire. Nous acceptons également une facture d'un service public datée d'au plus 4 mois et sur laquelle apparaissent vos nom et prénom ainsi que votre adresse actuelle (exemple : Hydro-Québec, Bell, Vidéotron, etc.).

Un bail n'est pas considéré comme une preuve de résidence.

2. Votre **paiement** en argent comptant
3. Une **carte d'identité** avec photo

Vous recevrez une carte d'activité personnalisée au moment de l'inscription. Vous devrez l'avoir en tout temps sur vous lorsque vous participerez à une activité.

Note 1 : l'émission de la première carte d'identité est gratuite. Par contre, en cas de perte, des frais de 6 \$ seront exigés pour son remplacement.

Note 2 : la carte d'activité permet d'utiliser les vestiaires et, selon les horaires en vigueur et les disponibilités, de pratiquer le jogging libre.

Pour plus de renseignements, composez le **514 872-6900**.